

Spécialiste du service de piste et de sauvetage BF



Nature des tâches

Ce sont les cadres des entreprises d'installations de transport à câble. Ils sont à cet égard chargés de prendre toutes les mesures imaginables visant à éviter les risques prévisibles d'accidents. La sécurité et l'efficacité des services de piste et de sauvetage sur les pistes de ski et en haute montagne sont de leur responsabilité. Ils mettent en place des marquages, des limites et des panneaux indicateurs, assurent les premiers secours et transportent les blessés. Le stockage en bon ordre des matériaux nécessaires est également de leur ressort : cela vaut tout particulièrement pour le matériel sanitaire et les médicaments. Ils assurent eux-mêmes les réparations nécessaires. En tant que cadre, ils occupent des postes de direction.

Conditions d'admission

Formation CFC ou titre équivalent, brevets de patrouilleur/se A et B, permis fédéral d'emploi d'explosifs (déclenchement artificiel d'avalanches), 4 saisons d'expérience professionnelle dans un service de pistes et de sauvetage ou en tant que guide de montagne.

Santé robuste, sens des responsabilités, vue d'ensemble, excellent niveau de ski, capacité de réaction extrêmement rapide, autonomie, résistance, discipline, équilibre.

Formation

Un cours par hiver pendant 4 années en cours d'emploi.

Titre obtenu à la fin d'études: Spécialiste du service de pistes et de sauvetage avec brevet fédéral.

Perspectives

Cours de la fédération, cours de répétition tous les 4 ans.

Avancement: directeur/-trice d'une installation de transport à câble.